Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** **Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche** Bureau des établissements et des contrats 1ter, avenue de Lowendal, 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Jean-Luc BOULET Tél : 01.49.55.55.13 Fax : 01.49.55.50.68 Réf. Interne : CNESERAAV/Élections étudiants	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDESR/N2012-2148** **Date: 18 décembre 2012**

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
à
Messieurs les directeurs généraux et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur agricole publics

Objet : Élection des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV).

Bases juridiques :

- Articles R. 814-10 à R. 814-30 du code rural et de la pêche maritime.
- Arrêté du 28 juillet 2000 fixant la composition des collèges électoraux et les modalités du scrutin en vue de l'élection des représentants des personnels et des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (J.O. du 7 septembre 2000).

Résumé :

Proclamation des résultats du scrutin du 29 novembre 2012 relatif à l'élection des représentants des étudiants des établissements d'enseignement supérieur agricole publics au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

Mots clés : CNESERAAV. Élection des représentants des étudiants. Proclamation des résultats.

Destinataires	
Pour exécution : Messieurs les directeurs généraux et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur agricole	Pour information : Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux Mesdames et Messieurs les Directeurs de l'enseignement et de la pédagogie Mesdames et Messieurs les présidents des bureaux des élèves

La Commission de contrôle des opérations électorales du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire, après vérification des procès-verbaux de chaque bureau de vote, proclame les résultats suivants :

Nombre d'étudiants inscrits	9125
Nombre de votants	1055
Bulletins blancs	1
Bulletins nuls	23
Enveloppes vides	7
Suffrages exprimés	1024
Nombre de voix pour la liste « Voix étudiante »	1024

Compte tenu des résultats ci-dessus, la répartition des sièges est la suivante :

Liste « Voix étudiante »	7

La liste des étudiants élus est la suivante :

Titulaires	**Suppléants**
LOPEZ Michel (Agro campus Ouest)	THIRY Joseph (Agro campus Ouest)
MOREL Kevin (ENVT)	COLLET Anouk (ENVT)
GAUDUBOIS Maxime (Montpellier Sup Agro)	SCHNAPPER Lucas (Montpellier Sup Agro)
OUINE Lucie (Bordeaux Sciences Agro)	GENOT Camille (Bordeaux Sciences Agro)
TIRET Flavie (Agrosup Dijon)	BERNHEIM Aude (Agro Paris Tech)
CAMBEFORT Mani (Vet Agro Sup)	GAUDOT Simon (Vet Agro Sup)
MAUGUIN Lucas (Agro Paris Tech)	BRUN Cécile (Agro Paris Tech)

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Mireille RIOU-CANALS